

Département de la Haute-Loire
Arrondissement de Brioude
Canton du Pays de Lafayette
Commune de Saint Georges d'Aurac

Compte rendu du Conseil Municipal du 19 février 2020

Le Conseil Municipal de Saint-Georges-d'Aurac s'est réuni le mercredi 19 février 2020 à 20 h 00 sous la présidence de Monsieur Alain GARNIER, Maire

Conseillers présents : Mesdames Claudine PASTRE et Christine PEGHAIRE, Messieurs Jean-Claude TALLOBRE, Gilles BERINGER, Jean-Louis DO CARMO, et Georges BERINGER.

Absents excusés: Mesdames Stéphanie CROUZET et Virginie GAILLARD, Monsieur Jean-Claude VERGNE.

Secrétaire de séance : M. Gilles BERINGER.

Avant de commencer la séance, M. le Maire demande au Conseil l'ajout d'une délibération pour ouverture de crédit sur le budget assainissement 2020. Le Conseil, à l'unanimité autorise l'ajout de cette délibération.

- 1) **Approbation du compte-rendu de la séance du 19 décembre 2019** : Aucune remarque. Approuvé à l'unanimité.
- 2) **Délibération : convention relative à une mission d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement et de la protection de la ressource en eau avec le département (43)** :
Le montant de la cotisation s'élève à 538 € pour 2020. A noter la forte augmentation du coût de cette prestation sur ces dernières années. Adoptée à l'unanimité.
- 3) **Délibération : contrat d'assurance des risques statutaires (CDG 43)** : Le Conseil, à l'unanimité, est favorable pour donner mandat au CDG 43 pour lancer un appel d'offre.
- 4) **Délibération : avenant convention d'adhésion au service médecine préventive (CDG 43)** : inutile de prendre cette délibération car dans la précédente convention 2013-2020, il est prévu une tacite reconduction.
La prestation est facturée à chaque fois qu'un agent passe une visite médicale auprès d'un infirmier ou d'un médecin. Les agents peuvent également consulter un psychologue du travail.
- 5) **Délibération : appel à cotisation AMF 43 pour l'année 2020 (montant : 191,15 €)** : Adoptée à l'unanimité.
- 6) **Délibération : appel à cotisation AMR 43 pour l'année 2020 (montant : 75 €)** : Adoptée à l'unanimité.
- 7) **Délibération : appel à cotisation association nationale des St Georges de France pour l'année 2020 (montant : 57,12 €)** : Adoptée à l'unanimité.

- 8) Délibération : demande de subvention de l'école maternelle de Paulhaguet pour trois enfants résidants sur la commune :** Après vérification, seulement 2 enfants résident sur notre commune. Proposition de donner une subvention de 10 €/jour/enfant, soit 2 jours = 20 € / enfant. Adoptée par 6 POUR et 1 ABSTENTION.
- 9) Délibération : demande de la CCRHA pour la participation aux frais d'avocats suite aux licenciements COPIREL :** Considérant que la compétence économique est à la CCRHA, la délibération est refusée par 6 CONTRE et 1 ABSTENTION.
- 10) Délibération : frais scolaire 2016/2017 – contestation par la commune de Chavaniac Lafayette :** une réunion de conciliation en présence de Mme Annie LABARRE, secrétaire générale de la Sous-Préfecture de Brioude, et des Maires des deux communes est programmée pour le vendredi 28 février prochain.
- 11) Délibération : ouverture de crédit pour régler les dépenses d'investissement sur le budget communal 2020 :** Les crédits de reports étant insuffisants, il est proposé d'ouvrir des crédits votés sur l'exercice 2019. Ces crédits seront repris au prochain budget communal 2020 :
- Au 2315 : pour un montant de 12933 € TTC : réalisation de fouilles pour réseaux secs en terrains privés.
 - Au 1341 : montant 1809,56 € TTC : remboursement d'un surplus de versement de DETR (voiries 2016).
- Adoptée à l'unanimité.
- 12) Ouverture de crédit pour régler les dépenses d'investissement sur le budget Assainissement 2020 :** Ces crédits seront repris au prochain budget Assainissement 2020 : Au 2315 : travaux supplémentaires sur le réseau d'eaux usées dans le cadre de l'aménagement du bourg.
Adoptée à l'unanimité.
- 13) Délibération : renouvellement du bail pour le logement de la mairie :** Adoptée à l'unanimité.
- 14) Délibération : modification horaires secrétaire de mairie (création de poste) :** La numérisation généralisée entraîne un surplus de temps de travail (scanner les documents). La secrétaire comptable estime qu'il lui faudrait 3 h/sem supplémentaires, soit passage de 6h/sem à 9h/sem. Adoptée à l'unanimité.
- 15) Divers :**
- I. **travaux génie civil CM du 8 octobre 2010:** A rediscuter le moment venu.
 - II. **demande de subvention AFSEP (Association Française des Sclérosés En Plaques):** Refusée à l'unanimité.
 - III. **Courrier du Lieutenant des Sapeurs-Pompiers Jean PESTRE en faveur de l'application d'un seul n° d'urgence : le 112.** Une lettre de soutien sera envoyée.

IV. élections municipales du 15 mars et du 22 mars 2020 : composition du bureau, permanence de garde :

Composition du bureau :

- Président : Alain GARNIER
- Secrétaire : Christine PEGHAIRE
- Membres : Gilles BERINGER, Georges BERINGER et Jean-Claude TALLOBRE

Permanence de garde :

- 8H-10H : Alain GARNIER, Christine PEGHAIRE, Jean-Claude TALLOBRE
- 10H-12H : Gilles BERINGER, Jean-Louis DO CARMO, ...
- 12H-14H : Georges BERINGER, Claudine PASTRE, ...
- 14H-16H : Alain GARNIER, Gilles BERINGER, ...
- 16H-18H : Christine PEGHAIRE, Georges BERINGER, ...

V. Information Dotation forfaitaire : évolution entre 2013 et 2019 pour la commune :

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
79 313 €	76 709 €	62 038 €	55 008 €	50 522 €	50 161 €	49 773 €

VI. Dates à retenir :

- Mardi 25 février, entre 13h30 et 15h30 : coupure de courant pour cause de travaux.
- Mardi 3 mars, 20h00 : Commission des finances.
- Mercredi 4 mars, 20h00 : Conseil Municipal, Compte Administratif 2019.

La séance est levée à 22 h 00.